

1. BVI n'acceptera les retours de produits que si ces produits ont été achetés directement auprès de BVI, sous réserve des termes et conditions suivants :
  - Aucun retour de marchandise ne sera accepté, pour remboursement intégral sous forme d'avoir, sans une autorisation de retour de marchandise (RMA—*Return Material Authorization*) délivrée par BVI
  - Toute marchandise retournée doit être accompagnée des documents de retour ainsi que d'une RMA
  - Des frais de restockage de 30 % de la valeur des produits renvoyés (dont un minimum de 50 € / 45 £ / 65 \$), seront appliqués aux retours autorisés arrivant sans la RMA référencée.
2. Pour obtenir une RMA, veuillez en faire la demande par téléphone / fax / e-mail à :  
 Tél. : 04 85 88 00 33                      Fax : 04 88 71 40 57                      E-mail : commandes@bvimedical.com
3. Toute demande de RMA doit comporter les informations suivantes :
  - Informations relatives à la transaction (bon de commande, réf. commande ou n° de facture)
  - Motif du retour— y compris type de détérioration
  - Informations relatives à la marchandise (réf. article, n° de lot, unité de mesure, état de la palette, date de péremption et quantité)
  - Coordonnées de contact (nom et numéro de téléphone, numéro de fax ou, de préférence, adresse e-mail)
  - Pour les distributeurs, le prix demandé doit faire référence au montant facturé ; à défaut, BVI remboursera les marchandises retournées à hauteur du Meilleur Prix Distributeur publié.
4. Aucune RMA et aucun AVOIR ne seront délivrés dans les cas suivants :
  - Marchandise retournée SANS autorisation ;
  - Marchandise non achetée auprès de BVI ou par l'intermédiaire d'un distributeur autorisé ;
  - Marchandise contenant des médicaments ;
  - Marchandise devant être maintenue à une certaine température ;
  - Marchandise retournée dans un état empêchant sa revente. Par exemple, et sans nous y limiter :
    - Marchandises faisant l'objet d'une commande spéciale ou fabriquées sur mesure,
    - Marchandises obsolètes ou dont la commercialisation a cessé,
    - Marchandises ouvertes,
    - Marchandise périmée ou ne respectant pas les exigences minimales de datage
    - Unités de mesure inférieure à l'unité initialement délivrée par BVI.
5. Nonobstant le paragraphe 6, toutes les marchandises DOIVENT être retournées dans un délai de 45 jours à compter de la date d'envoi d'origine pour être éligibles à un remboursement intégral sous forme d'avoir. Si la marchandise retournée est renvoyée après expiration du délai de 45 jours à compter de la date d'envoi d'origine, et si la marchandise est reçue dans un état vendable et dans le respect des exigences applicables en matière de délais de péremption, BVI facturera des frais de restockage de 30 % de la valeur des produits renvoyés (dont un minimum de 50 € / 45 £ / 65 \$) pour la prise en charge de la marchandise..
6. BVI appliquera les frais intégraux de reprise de 30 % de la valeur de la marchandise retournée, dont un minimum de 50 € / 45 £ / 65 \$. Ces frais de reprise sont applicables, mais ne se limitent pas :
  - aux stocks excédentaires / surstocks
  - des produits désormais obsolètes
  - à une adresse de livraison incorrecte
  - à une référence article incorrecte
  - à une livraison refusée
7. Toute marchandise reçue endommagée ou toute marchandise défectueuse, de même que toute marchandise expédiée par erreur par BVI, sera reprise, frais de transport payables à destination, par un transporteur choisi par BVI, sans aucuns frais de reprise. Dans tous les autres cas, la partie retournant la marchandise devra s'acquitter de frais de reprise de 30 % de la valeur des produits retournés, avec un minimum de 50 € / 45 £ / 65 \$.
8. Les marchandises doivent être retournées à l'adresse indiquée sur le formulaire RMA autorisé.
9. Toute marchandise retournée soumise à une date de péremption doit respecter les exigences acceptables pour BVI en matière de délais de péremption et doit se trouver dans son emballage d'origine complet (exemple d'emballage d'origine complet : si la marchandise a été initialement achetée sous forme de boîte pour étagère, vous devez retourner une boîte pour étagère). Veuillez contacter BVI pour connaître les exigences de péremption ou d'emballage applicables à une référence d'article donnée.
10. Une RMA ne sera délivrée qu'à l'adresse d'expédition initialement fournie et au nom de l'entreprise ayant initialement acheté la marchandise BVI. Si une autre entité commerciale (par exemple, un hôpital) expédie une RMA délivrée au nom de l'acheteur d'origine, tout refus ultérieur de constitution d'avoir dû à une violation des conditions stipulées ci-dessus devra être assumé par le distributeur ayant déposé la demande de RMA.
11. Toute marchandise dont la commercialisation n'est plus assurée par un fournisseur ou a été perdue au profit d'un autre revendeur doit être signalée à BVI dans un délai de 30 jours après notification de la perte de commercialisation. Le retour de la marchandise, pour remboursement intégral sous forme d'avoir (en dehors des conditions stipulées ci-dessus), est soumis à l'accord de BVI.
12. BVI ne délivre pas d'avoir pour les marchandises retournées dans un état empêchant leur revente. Par exemple, et sans nous y limiter :
  - Marchandise non retournée dans son emballage d'origine ;
  - Marchandise sur laquelle le client a apposé des étiquettes et/ou du ruban adhésif ;
  - Marchandise dont l'emballage d'origine présente des traces de stylo/marqueur ;
  - Marchandise endommagée (y compris marchandise endommagée non signalée à BVI avant retour) ;
  - Marchandise dont l'emballage a été contaminé par des corps étrangers (huile, graisse, etc.) ;
  - Marchandise sensible à la température/devant être maintenue à une certaine température ;
  - Unités de mesure inférieures à l'unité initialement délivrée par BVI ;
  - Pour le retour des articles de petite taille, BVI recommande fortement l'utilisation de boîtes de suremballage afin de réduire les risques de détérioration des marchandises ; l'apposition d'étiquettes, sur l'emballage d'origine, par le transporteur peut donner lieu à une annulation de votre avoir.

13. Frais de reprise en vigueur :

Produits BVI (à l'exclusion des produits d'endoscopie Endo Optiks®)		Produits d'endoscopie Endo Optiks®	
Jours civils écoulés après la date d'expédition initiale	Frais	Jours civils écoulés après la date d'expédition initiale	Frais
0–45 jours civils	Aucun frais*	0–30 jours civils	15 % de frais de restockage
45–90 jours civils	30 % de frais de restockage	31–60 jours civils	20 % de frais de restockage
91 jours civils ou plus	Marchandise non reprise, AUCUN REMBOURSEMENT	Plus de 60 jours civils	Marchandise non reprise, AUCUN REMBOURSEMENT

\*Exclut les retours indiqués aux paragraphes 5 et 6 ci-dessus.

**TOUTE MARCHANDISE REÇUE DANS UN ÉTAT CONSIDÉRÉ COMME INVENDABLE, D'APRÈS LES CRITÈRES STIPULÉS CI-DESSUS, NE DONNERA LIEU À AUCUN REMBOURSEMENT ET SERA IMMÉDIATEMENT DÉTRUITE.**

BVI se réserve le droit de modifier sa politique de retour de produits sans préavis.

BVI, le logo de BVI et toute autre marque de commerce, sont détenus par Beaver-Visitec International. ©2010 BVI

